



## Syndicat National **FORCE OUVRIÈRE** des Personnels de Préfecture

Monsieur le Ministre de l'Intérieur  
Place Beauvau  
75008 PARIS

Paris, le 28 octobre 2016

Monsieur le Ministre,

Les agents des préfectures et sous-préfectures tiennent le cap et n'ont pas à rougir de leur travail qu'ils effectuent dans des conditions dégradées depuis plusieurs années.

Ils sont, aujourd'hui et encore plus qu'hier, en grande souffrance. Inquiets sur leur avenir, ils voient arriver la fin des missions d'accueil du public pour les permis de conduire et les immatriculations des véhicules.

Ils voient également que la priorité de leur hiérarchie est de mettre en place les premiers CERT CNI-passeports au détriment des autres missions.

Beaucoup se demandent s'il y a, localement, la volonté et les effectifs pour renforcer les missions dites prioritaires déclinées dans la Directive Nationale d'Orientation -DNO- (politiques interministérielles, contrôle de légalité, missions liées à la sécurité, lutte contre la fraude).

De même, Monsieur le Ministre, le malaise est réel au sein des services des étrangers dont l'accueil est assuré par des personnels non-titulaires (contractuels, emplois civiques, apprentis...). Ce malaise s'est accentué avec la mise en place de la procédure de guichet unique. Il n'y a pas eu d'effectifs supplémentaires et les agents avec leur hiérarchie intermédiaire doivent faire face à l'obligation d'accueillir le demandeur d'asile dans le délai de trois jours.

Dans certaines préfectures, les agents se sont mobilisés avec le soutien du syndicat national (boycott des instances, dépôt de grève.....) pour exprimer leur mal-être et leurs inquiétudes.

C'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir verser à l'ensemble des agents une prime de fin d'année au titre des reliquats de fin de gestion. Une prime qui serait, pour tous, un geste de reconnaissance légitime de leur ministre pour la qualité de leur travail et de leur investissement

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre considération distinguée.

Christine MAROT  
Secrétaire générale